

## Le chanoine Guérin à Vionnaz. (1730-1808).

Il y eut cent vingt-cinq ans le 28 juin 1933, que la paroisse de Vionnaz perdait son digne curé Jean-François Guérin, enfant du village et son bienfaiteur. Le chanoine Grenat, dans son *Histoire moderne du Valais*, lui a voué une belle mention et la voix des cloches de Vionnaz rappelle chaque jour sa mémoire, de sorte que ces lignes pourraient paraître superflues. Cependant, certains documents locaux ayant revu le jour, il convient d'en tirer de quoi rafraîchir les traits un peu pâlis de cette vénérable figure du passé, quelques bribes de tradition orale aidant.

Pour une biographie complète, bien des données manqueraient, du fait de la destruction presque totale du village de Vionnaz par l'incendie de 1800 ; le bâtiment de la cure fut consumé, y compris les registres paroissiaux, la bibliothèque et les papiers personnels du curé. Il dit lui-même dans son *Journal domestique*, lorsque le syndic de Vouvry lui rembourse en 1805 un capital prêté, qu'il ne peut lui rendre l'obligation, celle-ci « ayant péri dans notre malheureux incendie ». Il faut donc s'en tenir aux deux seuls cahiers retrouvés du dit journal, qui vont du 26 juillet 1803 au 18 juin 1808, et à certains autres papiers aussi conservés, pour encadrer les souvenirs encore épars. Grâce à l'encourageant concours de plusieurs membres de la S. H. V. R., l'auteur risque cet essai après quelques recherches, pensant que mieux vaut offrir quelque chose de fragmentaire que de tout laisser en friche et tomber dans l'oubli.

Citons d'emblée ce que relate le chanoine sur le sinistre qui lui causa tant de souci :

« 'An 1800. Mercredi 20 août. Jour fatal, jour désastreux, jour à jamais déplorable pour notre malheureux village de Vionnaz, à cause du terrible incendie qui a éclaté tout-à-coup, environ les deux heures après midi dans la grange de Joseph Delseth, au bas du village, proche de la maison de Barthélemy Dufour et de celle de Jean Delseth. Cet incendie réduisit en cendres tout le village, à l'exception d'une maison et demie, de deux granges et d'un raccard, et cela dans moins de deux heures de temps, malgré tant de pompes accourues à notre secours, savoir celles de Vouvry, de Noville, Roche, Villerue et même de Vevey, sans compter celles de Monthey, de St-Maurice. La perte pour les pauvres habitants est incalculable, et, pour surcroît de malheur, quatre personnes ont péri dans les flammes, savoir : M. Barthélemy Dufour, âgé de 80 ans et alité depuis environ deux ans ; Catherine Fournier, veuve de Jean-Claude Guérin, mon frère, 70 et quelques années ; Louise Dépray, femme d'Amé Vaney, âgée d'environ 40 ans, et Marie-Joseph, fille

de Jean-Pierre Guérin, simplâtre, âgée d'environ 18 ans, la seule qui a été proprement brûlée et réduite en cendres: à peine a-t-on connu quelques restes du crâne et des plus gros os, les autres ont été suffoquées. »

Un second récit porte les signatures de la municipalité et un troisième est daté de Bex en mars 1801; c'est une feuille imprimée en faveur des incendiés, signée « *Vild* » (voir « *Wild* », *Dict. Hist. et Biogr.*), de la part du gouvernement, elle fait l'éloge des habitants de Vionnaz et ajoute que « leur Curé est un modèle de vertus pastorales ».

Les Guérin ou Guerin sont de vieille date à Vionnaz, en plaine et à la montagne; au XVIII<sup>e</sup> siècle plusieurs notaires écrivent Garin, en 1713 aussi Guarin et un Jean Garyn figure avec les hommes de Vionnaz dans l'acte de 1536 à St-Maurice. Un lieu-dit « le Garin » est sous le village de Mayen. Le chanoine signe Guerin en 1771, orthographe de la liste des votants en 1798.

D'après le registre des décès depuis 1800, Jean-François naquit en 1730 et une liste sommaire de parenté en 1808 nomme ses trois aînés, Jean-Claude, Barbe et Marie-Cécile, morts avant lui. Ses père et mère nous seraient inconnus si leur contrat de mariage n'avait échappé au feu, étant alors conservé à Bonané sur Vionnaz chez une nièce du chanoine, épouse de Joseph Veuthey qui fut maire sous l'Empire. Ce contrat est du 1<sup>er</sup> janvier 1721, à Monthei, chez le notaire Michel Galley; l'heureux époux est Pierre, fils de feu Jean de Jean Garin, du lieu et de la paroisse de Vionnaz, et de modeste Jaquemine, fille de feu Amédée de feu Claude Dufourd; l'épouse est modeste Marie, fille de feu Pierre de feu Bernard Cornuz de la même paroisse et de modeste Anna, fille de feu Claude Vaney, accompagnée de son frère Amédée Cornuz. Le tendre Pierre promet à sa *charissima sponsa* quatre doubles d'Espagne plus « *unam vestem nuptialem nob. coloris pro die nuptiarum.* » Les témoins sont Joseph Vauthey, syndic moderne du dit Vionnaz et Antoine Raboud de Mayen. La grand'mère paternelle du chanoine étant donc une Dufourd ou Dufour, il n'est pas sans intérêt de relever du Journal qu'il règle en 1806 un petit compte avec « la cousine » Marie-Barbe Dufour; or, celle-ci figure en 1796 dans un acte de vente au nom de son frère le « Réverendissime Nicolas Dufour, chanoine de Sion et de Koeniggraetz, docteur en théologie, absent du pays », autre célébrité de Vionnaz (voir *Dict. Hist. et Biogr.*). Les deux villageois partis pour l'étranger se retrouvent donc ici comme cousins.

Ce fut sans doute le curé Jean-Théodore Morisod, à Vionnaz de 1727 à 1734, qui baptisa en 1730 le dernier-né de Pierre Garin. Son successeur, le curé Joseph-Claude Guerraty de Monthei, à Vionnaz jusqu'en 1752, put exercer quelque influence sur la jeunesse de Jean-François et veiller sur son instruction d'après l'enseignement alors réorganisé en Valais. Il est même permis de supposer que ce curé, attentif aux dons qui se révélaient chez l'écolier, aura encouragé sa vocation naissante par la perspective du sémi-

naire. C'était le départ pour l'étranger, comme pour tant de futurs prêtres valaisans, car Géronde n'allait s'ouvrir qu'en 1748. En effet, le nom de Guérin n'y est pas inscrit, ni non plus au registre des ordinations du diocèse, et les archives épiscopales consumées en 1788 sont muettes.

Dans cette obscurité, sans autres notes ou lettres connues de l'époque, il faut laisser le jeune lettré de Vionnaz bénéficier d'une bourse pour étudier la théologie, probablement à Vienne en Autriche, où un certain nombre de Valaisans étaient reçus au séminaire de Ste-Barbe. De ses années d'études, de son ordination, de son entrée dans le monde, aucune nouvelle n'a subsisté à Vionnaz, tout sera resté dans les cendres de 1800.

La première lueur sort de cette ombre dans une lettre du 7 avril 1771, adressée par le futur curé de Palota (Hongrie, au nord du lac Balaton) à une de ses sœurs mariée à Vionnaz, la seule lettre du siècle, retrouvée avec le contrat de mariage. C'est une réponse à des voeux de bonne année retardés par la perte de lettres précédentes, sans détails d'importance, mais on peut en déduire qu'il est depuis des années dans le pays et dans une assez bonne situation, car sa sœur paraissant lui avoir fait une demande, il va « écrire à l'officier pour savoir ce que j'ai et ce que je puis faire ».

Le nom de Palota nous a servi de clé pour trouver la famille dans laquelle Guérin était précepteur. Grâce à la complaisance du révérend chanoine-sacristain de la Collégiale de St-Michel Archange à Szombathély (l'ancienne Sabarie, sous les Romains « *colonia Claudia Sav.* »), capitale de la *Pannonia prima*), le nom de Guérin se retrouva de 1774 à 1777 sur la liste des chanoines honoraires du Chapitre de cette Collégiale, et la localité de Palota, sur trois de ce nom, fut identifiée comme Vár-Palota (vár = ville), dont le territoire appartenait alors aux comtes de Zichy. De là déduction, tout récemment confirmée par l'archiviste de cette famille, que Guérin séjournait à Palota chez les Zichy.<sup>1</sup> Jusqu'en 1776, Szombathély faisait partie du diocèse de Györ (ou Raab, anc. *Jaurinum*), dont un Zichy fut évêque au milieu du siècle, ce qui peut expliquer la réception du prêtre valaisan au dit Chapitre, de même que son titre de protonotaire apostolique, déjà sur la liste de 1774.

Devant quitter notre chanoine en 1777, faute de nouvelles, où le retrouverons-nous ? En Valais, dès la fin de 1783, dans un almanach servant alors d'annuaire officiel, où l'abbé Guérin figure comme simple prêtre à Vionnaz, à la suite du curé de la paroisse Jean-Baptiste Fournier de Salvan qui avait succédé à Guerraty en 1752. Même mention en 1784, et dès 1786 avec ses titres. Au décès du curé Fournier, en novembre 1791, il le remplaça aussitôt et demeure dans son cher village jusqu'à sa mort. La tradition dit que le chanoine Guérin se trouvait trop bien traité en Hongrie et craignait de n'y pouvoir faire son salut ; on voulait le retenir, mais il préféra rentrer dans la simplicité.

<sup>1</sup> Des détails là-dessus nous ont été promis.

La paroisse de Vionnaz s'étendait anciennement aux villages de la montagne, Mayen, Revereulaz et Torgon, érigés en paroisse indépendante en 1798. Le Journal cite encore en 1805 les messes à l'alpage de Recon (1594 m.) lorsque le chanoine paie à une femme de Collombey « un écu neuf pour l'autel portatif que j'ai d'elle et dont je me sers pour dire la messe en Recon, de sorte que dès ce moment il m'appartient. »

De l'activité du nouveau curé avant son bel acte de charité en 1798, fort peu de chose nous est parvenu par écrit. Cependant, le village fut plusieurs années le séjour de prêtres réfugiés, comme ailleurs en Valais, et le chanoine aura été sans aucun doute d'un grand secours à la « Maison des prêtres », longtemps ainsi appelée, près du vieux clocher. Fait intéressant, il achète vers 1795 (sinon avant) des héritiers de l'évêque Ambuel une terre avec bois taillis « En Barnex » entre la Porte du Sex et les Evouettes, ce que dit son Journal en juillet 1805 lorsqu'il revend cette propriété à François Cornut, ancien châtelain de Vouvry. Or, il vend pour payer de ses deniers « la fonte de nos cloches, l'horloge du clocher, la pompe à feu neuve », détruites en 1800, plus l'agrandissement de la sacristie ; aux quatre anciennes cloches, le généreux curé en ajoute une plus grande, qui porte une inscription à sa louange. La propriété de Barnex se vend pour 254 louis et l'acheteur se charge en outre du paiement « des 2730 francs suisses que je dois à M. Drefef de Vevey pour la fonte de nos cloches, et de la rate de l'intérêt échue aujourd'hui... ». Fondues sur place en 1802, ces cloches sonnaient donc à crédit encore en 1805, mais une feuille des poids et prix dit déjà en octobre 1802 que le fondeur a la dite somme « à prétendre sur Barnex ».

Les fondeurs de bronze d'alors construisaient aussi des pompes à incendie, non pas seulement dans la Suisse romande, et il faut citer ici un spécimen caractéristique de la précision du Journal : « Le 8 août 1805. M. Drefef<sup>1</sup> amena hier notre pompe à feu neuve qu'il nous a faite et que j'avais promise à la paroisse. En ayant d'abord fait l'épreuve et en ayant été satisfait tant pour la solidité et la justesse de la construction que pour son effet, je viens de lui compter les 25 louis d'or neufs dont nous étions convenus, de sorte que je l'ai pleinement satisfait à ce sujet. Aussi m'en a-t-il donné une quittance. » (N. B. Les 25 louis venaient d'arriver de Vouvry, en acompte sur Barnex !). Notre fondeur est un homme serviable, une autre fois « il m'a rapporté ma lunette achromatique réparée à Genève pour 36 baches, où elle a été évaluée à deux louis. » Le chanoine observait-il peut-être les astres ?

L'horloge neuve fait connaître un nouveau personnage, car ce n'est pas le fondeur, mais le... médecin du curé qui s'en occupe, à chacun son métier. Il habite Aigle en 1804, c'est M. Devaud ou De Vaud fils, médecin-chirurgien. « Mon très cher Patron », écrit-il au chanoine pour le remercier de l'envoi « des 11 louis nécessaires à l'achat de votre horloge ». Déjà en 1803

<sup>1</sup> Maître-fondeur à Vevey.

il écrit de Thonon à son « patron » pour lui donner des prescriptions. En 1807, le chanoine déplore la perte de ce médecin, victime d'un accident de tir au « Jeu de la Cible » de Vevey.

Tout en remeublant ainsi le clocher, le chanoine n'aura guère pu remplacer complètement sa bibliothèque, qu'il n'aurait pas donnée pour cent louis d'or. On lit cependant : « 1805, le 31 décembre, mardi. Foire à Mont-They ; y étant, je fus faire visite à M. Berrut, ancien Aumônier des R. R. Religieuses de Collombey et je lui livrai 4 écus neufs pour la Concordance de la Bible que j'ai acheté de lui. » Dans un partage de meubles à la mort du chanoine, il y a « des livres en allemand ».

Enfin, 1805 voit aussi l'agrandissement de la sacristie et le chanoine paie en novembre au maçon « les cinq louis convenus, en vertu de quoi nous nous sommes quittés quittes, et contents à ce qu'il m'a paru l'un de l'autre. Tuiles, cloux, menuisiers, forgerons sont payés à part.

Rien d'une sinécure, comme on voit, plutôt encore des difficultés à régler. En 1802, une pétition de quelques citoyens du village demande à la Chambre Administrative à Sion de faire activer la reddition des comptes des collectes. La Chambre écrit au « Très digne et Très Révérend Curé » qui la renseigne aussitôt et elle s'en remet ensuite « à votre équité et sagesse ». Encore en 1806, il y a un reliquat à répartir, mais c'est la commune elle-même qui en avait prélevé une partie pour ses besoins chez le curé, détenteur de ces fonds, avec le consentement public « à la banche ». Enfin, en 1807 le curé reçoit le solde, 244 écus petits, et note avec un visible soulagement : « Par là je me trouve donc à même de remettre à qui de droit en numéraire tout le restant de l'argent que j'ai reçu pour nos incendiés..., je souhaite d'en être débarrassé aujourd'hui plutôt que demain ».

Du Journal, il faudrait citer maint article plein de saveur du terroir sur les travaux de campagne, les récoltes, les dîmes, le bétail, bornons-nous à peu de chose. A l'Annonciation, le domestique Jean Labarre, Elisabeth Fracheboud, la cuisinière, les servantes et la vachère touchent leur dû en louis doubles, simples, écus neufs, plus souliers, tabliers et chemises dans l'année, parfois avec une observation du Journal et nul ne se voit négligé. Passe le Quêteur du Grand St-Bernard avec domestique et cheval ; sa tournée faite, il remet au curé son butin, rite, orge, froment, haricots et fèves, et reçoit en paiement une obligation de vingt écus ; pas de seigle, spécialité de Charrat. Les aubergistes de Vouvry et des Evouettes viennent tâter le vin de la cure, le dur et le « griset », s'en vont leurs tonneaux pleins. Belle recette, aussi les jours de vendanges occupent-ils bien des pages du Journal : en 1803, « Nous avons grâce à Dieu grande prise, beaucoup de grappes, grandes, grains serrés et fort gros, la plupart n'ont qu'un pépin, pas pourris. » Il y en avait 176 $\frac{1}{2}$  « brendées », à la Grand'vigne, à la Vignette, à la Safranière, à la Salaz, etc. Ailleurs, « nos filles ont fini de tirer les pommes de terre, rouges et blanches, 307 seillées bien combles. Grande prise, grâce soit au Seigneur ! »

Et ainsi de suite, du blé de la dime au miel du rucher, dont le curé note chaque nouvel essaim ; le ciergier de Martigny vient ensuite prendre la cire et « mes bouts de cierges ».

Défilent aussi à la cure le cordonnier pour les domestiques, le maquignon savoyard pour un troc de chevaux avec le chanoine, les deux seranceurs de Morzine qui préparent la besogne pour les fileuses et pour le tisserand Delair, et tant d'autres figures familières de jadis.

Depuis 1805, le chanoine est surveillant du décanat de Monthey ; parfois il sort, allant, par exemple, à Collombey pour les conférences, c'est Jean qui l'y conduit en cabriolet. En novembre 1807, le 4, mercredi : « Je suis parti pour Sion avec M. le Curé de Collombey, pour assister le 8 au sacre de Mgr. notre nouvel Evêque<sup>1</sup>, y ayant été invité comme Surveillant par une lettre particulière. » Rentrée à Vionnaz le 11. On avait sans doute attelé « le beau cheval isabelle », acheté en mars à la foire de Romont, « il a trois ans et me vient à 15 louis. On vient de l'éprouver au chariot ; il est très doux et très commode, j'en suis très content. Que le Seigneur me le préserve seulement. » Longtemps en Hongrie, le chanoine y sera devenu connaisseur en faisant de l'équitation, car il y avait une selle chez lui. De même, s'il voue tant de soin à sa récolte de vin, c'est que Palota est dans un district vinicole réputé, où il peut avoir observé les travaux divers.

A nulle part, cependant, nos papiers de l'époque ne font allusion à la Hongrie ; le Journal même qui pourtant note recettes et dépenses les plus variées, ne dit mot d'une pension reçue. Cette source de revenus tarit peut-être lors des événements de la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle. Aussi le chanoine fit-il à Vionnaz une réflexion qui n'y est pas oubliée : « Si j'avais pu prévoir le grand malheur qui afflige mes paroissiens, j'aurais accepté le cadeau qu'on voulait me faire à mon départ de Hongrie, on voulait me couvrir d'or, j'ai refusé. En acceptant, j'aurais pu à moi seul reconstruire le village. » Regret tardif, tandis que la tradition veut que le chanoine n'ait pas refusé un cadeau plus modeste, celui d'une douzaine de bas de soie, tricotés par les blanches mains des dames de son entourage, aux petits soins pour le charmant précepteur. Ce qui retarda d'autant l'heure grise des adieux. Et, de bas à culotte, un jeune étourdi, probablement un élève, ayant un jour négligé un détail de son costume, le modeste et serviable précepteur remit lui-même à l'endroit le bouton qui s'émancipait, ce qui lui valut excuses et cadeau. Cadeau de même probablement, l'ancienne montre à répétition en or, dans sa boîte ajourée, heureusement conservée chez des arrière-petites-nièces dans l'Entremont ; à la marque de Londres, elle sonne encore.

L'heure sonne aussi de clore ces pages forcément limitées. Citons encore la procession de la St-Jean, patron du chanoine, que celui-ci institua pour aller au torrent de la Greffaz, le mauvais voisin du village, le calmer par

<sup>1</sup> Frs.-Jos.-Xavier de Preux.

une bénédiction. Et l'exquise note du 26 mai 1808, quatre semaines avant sa mort : « Jeudi, Ascension de N. S. J. C., j'ai remboursé à la nièce Marie-Joseph Veuthey les 20 baches qu'elle avait avancés pour fleurir la croix des Rogations qui, par son adresse et son application, est la plus belle et la plus précieuse qu'on ait jamais vue par ici : aussi l'ai-je fait pendre à l'église dessous le Grand Crucifix, afin qu'elle ne soit pas exposée aux injures du temps. » Enfin, un portrait du chanoine, revêtu du camail, existait au siècle dernier à Monthey, mais une bouche depuis longtemps close ne peut plus nous nommer la maison.

Quand les archives des comtes de Zichy nous apprendront quelque chose d'inédit, nous pourrons revenir sur la période encore obscure de cette belle carrière, pour suppléer à l'insuffisance trop visible de ces lignes. En attendant, le carillon de Vionnaz ne se lassera pas de chanter aux échos le nom du chanoine Guérin.

*Z. Schoch, Winterthur.*